



**Administration contractante :  
COMMISSION EUROPEENNE**

**Instrument contribuant à la Stabilité et la Paix**

<b>Intitulé de l'action</b>	Projet d'appui à la Transition au Mali
<b>Référence</b>	<b>NDICI CRISIS FPI/2021/426-513</b>
<b>Lieu(x) de l'action</b>	Mali
<b>Nom du bénéficiaire principal</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>Nom des co-bénéficiaires</b>	/

<b>Adresse du bénéficiaire principal:</b>	UN Common House, BP 120 Bamako, Mali
<b>Numéro de téléphone:</b> (fixe et mobile) indicatif pays + indicatif ville + numéro	+223 70 76 03 84
<b>Personne de contact pour cette action :</b>	Alfredo TEIXEIRA, Représentant Résident Adjoint/Programme
<b>Adresse électronique de la personne de contact :</b>	alfredo.teixeira@undp.org
<b>Site web du bénéficiaire</b>	Site web: <a href="http://www.ml.undp.org">www.ml.undp.org</a>

## 1. Contexte

### *Contexte et justification*

Le Mali est un pays enclavé<sup>1</sup> situé au cœur du Sahel et qui reste confronté aux énormes défis qui caractérisent cette région marquée par une fragilité croissante et des crises multiformes. Cette fragilité résulte entre autres des faiblesses des institutions démocratiques et de gouvernance dans plusieurs fonctions clés de l'État. La faible capacité du pays à contrôler ses vastes frontières sous-peuplées, a entraîné une prolifération des activités des groupes armés et des terroristes dans le Nord du pays, puis progressivement, l'extension de la crise du Nord au centre du pays, exacerbée par les conflits intercommunautaires et la perte de milliers de vies<sup>2</sup> au cours des dernières années.

Cette crise qui perdure depuis 2012 a connu beaucoup d'épilogues et a ébranlé tous les secteurs de la vie socio-politique, économique en mettant à nu les insuffisances des systèmes de défense et de sécurité et de gouvernance du pays. Malgré la signature en 2015 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger et la présence sur le territoire des différentes forces internationales (MINUSMA, BARKANE), régionales (G5 Sahel) et maliennes (FAMA), la situation n'a pas connu d'amélioration significative et a continué à se détériorer.

La persistance de cette crise a contribué à réduire la confiance entre l'Etat et les populations à cause, notamment, du déficit de gouvernance, de la corruption généralisée, du sentiment d'impunité et de la persistance de l'insécurité, surtout dans le Centre et le Nord du Mali. A cette liste, il faudrait ajouter l'inachèvement du processus de réforme de l'Etat incluant surtout les processus électoraux qui devraient permettre l'adhésion et l'appropriation de l'action gouvernementale à la base. Les frustrations sociales et la faiblesse de l'approche territoriale des politiques économiques et sociales non inclusives ont créé des déséquilibres dans le développement économique et social des territoires et des populations. Ceci s'est manifesté notamment par les grèves à répétition des enseignants et d'autres professions ces dernières années et a été aggravé par la pandémie de la COVID 19 avec une réduction majeure des capacités de production à tous les niveaux. De plus, les réformes envisagées dans l'accord pour la paix et la réconciliation n'ont pas encore connu d'avancées considérables en matière d'inclusion, de même que les recommandations du Dialogue national inclusif. Par ailleurs, les régions et particulièrement celles du Centre et du Nord continuent de subir une recrudescence de l'insécurité, due à une augmentation des mouvements extrémistes, des conflits intercommunautaires, la prolifération de milices d'autodéfense et d'acteurs non-étatiques, notamment des groupes djihadistes violents. S'ensuivent de graves violations des droits de l'Homme et une crise humanitaire aggravée par les entraves à la circulation des populations, y compris les embargos sur les villages et la construction de barrages routiers illégaux, la difficulté d'accès aux marchés, aux champs et aux chemins de transhumance etc. Bref, cette situation d'insécurité, de manque de présence de l'Etat et de services de bases affecte les perspectives politiques et socio-économiques, des populations, en particulier des femmes et des jeunes, et réduit considérablement la confiance vis-à-vis de l'Etat.

Dans ce contexte, et suite à la proclamation le 30 avril 2020 des résultats des élections législatives, plusieurs acteurs politiques et de la société civile malienne ont contesté ces résultats et critiqué le système électoral malien. Ces contestations ont été suivies par un mouvement populaire réclamant la démission du Président Ibrahim Boubakar Keita qui a abouti à un Coup d'état le 18 août 2020. Les principales critiques des manifestants étaient la mauvaise gouvernance, la corruption généralisée et l'impunité, et la persistance de l'insécurité.

---

<sup>1</sup> Traversé par deux importants fleuves: le Niger et le Sénégal, le Mali est un pays enclavé frontalier de sept pays: l'Algérie, la Mauritanie, le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal; NHDR 2015

<sup>2</sup> PNUD : Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique, moteurs, dynamiques et éléments déclencheurs, New York 2016.

En octobre 2020, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) mis en place suite au coup d'état, a publié la Charte de transition, élaborée à la suite de consultations avec des dirigeants politiques, des représentants de la société civile et d'autres parties prenantes nationales . Cette Charte définit les priorités, les institutions et les modalités d'une période de transition de 18 mois qui devra se conclure avec la tenue d'élections présidentielles et législatives. Le 5 octobre 2020, un gouvernement de transition a été formé et, le 3 décembre 2020, le président Bah N'Daw a nommé les 121 membres du Conseil national de transition. En conséquence, les autorités de transition se préparent aux prochaines élections et réformes, notamment en mettant en place les structures et institutions nécessaires; cependant, la conclusion de réformes majeures et l'achèvement d'un cycle électoral complet, dans la période de transition allouée, constituent un défi de taille étant donné la lenteur des réformes et surtout le manque de confiance des Maliens envers les autorités en charge des élections. Au regard de la Charte et de la Feuille de route de la Transition, les défis sont multiples et variés, et couvrent le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire, la promotion de la bonne gouvernance, l'organisation des élections transparentes et acceptées de tous, la fourniture des services sociaux de base aux communautés, le rétablissement d'un nouveau contrat social avec les populations et la mise en œuvre de l'Accord de paix de 2015 dans son intégralité.

A la date du 31 mars 2021, l'évolution du processus de transition a abouti à l'élaboration du Plan d'action du gouvernement de Transition 2020 – 2022 (PAGT) afin de mettre en œuvre la Feuille de Route. Ce plan a été préparé par les différents départements ministériels et avait été finalisé à l'occasion d'un séminaire gouvernemental qui s'est tenu en novembre 2020. Il a finalement été présenté et adopté par le CNT le 22 février 2021. Il prévoit 6 axes d'intervention avec 23 objectifs, déclinés en 275 actions : renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; promotion de la bonne gouvernance ; refonte du système éducatif ; réformes politiques et institutionnelles ; adoption d'un pacte de stabilité sociale ; organisation des élections générales. Le Plan d'Action indique clairement les priorités durant cette période de transition qui nécessiteront l'appui des partenaires techniques et financiers.

Dans le cadre de ce plan d'action, l'axe relatif aux réformes politiques et institutionnelles sera principalement piloté par deux ministères : le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation (MATD) et le Ministère de la refondation de l'Etat chargé des relations avec les institutions (MRECRI). Le 31 mars 2021, le Premier Ministre a cependant mis en place un organe consultatif dénommé « Comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques et institutionnelles » (COS). Ce comité est composé de 50 personnalités, issues de la classe politique, de l'université, de la société civile, du secteur privé, des syndicats et des légitimités traditionnelles et religieuses et il a pour mission d'appuyer le Premier ministre dans la conduite des réformes politiques et institutionnelles. Le MATD et le MRECRI participent à ses travaux et il a pour mission de « définir le périmètre des réformes au regard du contexte et de la durée de la Transition ; de formuler des recommandations sur la base des réformes identifiées par le Dialogue national inclusif ainsi que les journées de concertations nationales ; et de promouvoir l'esprit des réformes politiques et institutionnelles<sup>3</sup> ».

Le 14 mai, suite à une série de rencontres initiées par le Président de la transition afin de renouer le dialogue politique et social avec les représentants des partis politiques et de la société civile et au préavis de grève déposé par plusieurs faitières syndicales, le premier ministre Moctar Ouane a présenté les démissions de son gouvernement mais a été immédiatement chargé de mettre en place un nouveau gouvernement. Ce nouveau gouvernement a été nommé le 25 mai mais, le soir même, le Président, le Premier Ministre et le Ministre de la Défense nouvellement nommé ont été arrêtés sur ordre du vice-président de la transition parce qu'ils « ne l'auraient pas consulté pour la mise en place du nouveau gouvernement comme prévu par la Charte de transition » et qu'ils « seraient incapable de gérer la grave crise sociale en cours<sup>4</sup> ».

---

<sup>3</sup> Décret n°2021-0190/PT-RM du 31 mars 2021 portant création du comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques et institutionnelles

<sup>4</sup> Déclaration du Vice-Président de la transition lue à la télévision nationale (ORTM) le 25 mai 2021.

Le Président et Premier Ministre ont annoncé leurs démissions le 26 mai et ont été libérés le 27 mai suite aux pressions de la communauté internationale. Le 29 mai, la Cour Constitutionnelle, a constaté la vacance de poste et a déclaré le Colonel Assimi Goita, Chef de l'Etat et Président de la transition. Il a prêté serment et a nommé un nouveau premier Ministre en la personne de Choguel Maïga le 7 juin. Un nouveau gouvernement de transition a été mis en place le 11 juin 2021. Ces événements ont été condamnés par la communauté internationale mais aucune sanction n'avait été prise à l'encontre du Mali excepté sa suspension des instances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Un nouveau PAGT a été adopté par le CNT le 3 août 2021 qui a réduit à 4 les axes prioritaires : 1 : Renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national ; 2 : Réformes politiques et institutionnelles ; 3 : Organisation des élections générales ; 4 : Promotion de la bonne gouvernance et adoption d'un pacte de stabilité sociale.

Durant le dernier trimestre 2021, les autorités de transition ont décidé d'organiser des Assises de la Refondation afin de « faire l'état de la Nation et engager un véritable processus de refondation du Mali ». Elles se sont conclues le 27 décembre 2021 et parmi les 534 recommandations, figurait celle de prolonger la transition de 6 mois à 5 ans. Sur cette base, les autorités de la transition ont informé la CEDEAO de leur intention de prolonger la transition pour une durée de 5 ans ce qui a porté la CEDEAO à imposer, en janvier 2022, des sanctions économiques au Mali<sup>5</sup>.

Le 6 juin 2022, le Président de la Transition a signé un décret fixant la durée de la Transition à 24 mois, à compter du 26 mars 2022. Le 28 juin, soit 3 jours après la visite du médiateur de la CEDEAO à Bamako, lors d'une réunion de la formation politique du Cadre de Concertation Nationale, le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) a présenté un projet de chronogramme des différents scrutins et des réformes politiques et institutionnelles. Ce dernier prévoit l'organisation d'un référendum constitutionnel le 19 mars 2023 ; des élections des conseillers des collectivités territoriales (conseillers communaux, de cercle, régionaux et du district de Bamako) le 25 juin 2023 ; des élections des députés à l'Assemblée nationale les 29 octobre et 19 novembre 2023 (respectivement pour le 1er et 2nd tour) ; et de l'élection présidentielle le 4 février 2024, avec un éventuel 2<sup>nd</sup> tour le 18 février 2024.

Le 3 juillet 2022, la CEDEAO a pris note du rapport de S.E. Dr Goodluck Ebele Jonathan, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali ; de la promulgation, le 24 juin 2022, d'une nouvelle loi électorale mettant en place une Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) ; et du calendrier de la Transition soumis par les Autorités de la Transition. Sur cette base, la CEDEAO a décidé de lever les sanctions économiques et financières prises le 9 janvier 2022 (y compris la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les États membres de la CEDEAO et le Mali) ainsi que le rappel pour consultations par les États membres de la CEDEAO de leurs Ambassadeurs accrédités auprès de la République du Mali.

A l'origine des causes profondes de la crise politique, figure l'inadaptation de certains textes fondamentaux avec le contexte du pays, comme la Constitution de 1992, la loi électorale, tous les débats autour de la fiabilité du fichier électoral, la charte des Partis politiques, etc. C'est pourquoi en avril 2018, à la demande de l'opposition et sous la coordination de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), un audit partiel du fichier électoral malien a été conduit. Les conclusions de cet audit ont attesté que le fichier était suffisamment fiable pour la tenue des élections de 2018, malgré les insuffisances liées notamment à la présence de personnes décédées ainsi que la sous-représentation des jeunes majeurs. Le rapport relève également que les différentes initiatives du gouvernement pour assurer une meilleure inclusivité, n'ont pas apporté les améliorations souhaitées, ainsi, le taux d'inscription pour les moins de 24 ans est resté à 27%, alors que pour les 24 ans et plus, il est de 96 %.

L'une des leçons apprises des quatre tentatives de révision constitutionnelle dont la dernière date de 2017, est le manque d'appropriation de ce processus par les populations et le besoin d'une large consultation à la base et surtout l'inclusion des attentes des couches les plus marginalisées, notamment

---

<sup>5</sup> La CEDEAO a décidé en janvier 2022 la fermeture des frontières avec le Mali au sein de l'espace sous-régional et la suspension des échanges autres que de produits de première nécessité.

les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap. En aout 2017, le gouvernement malien de l'époque a mis fin au processus de révision constitutionnelle dans une atmosphère tendue à la suite de semaines de violence verbale entre partisans et opposants au projet. Cette décision fut prise sous la pression d'une partie de la classe politique et de la société civile, réunies au sein de la Plateforme « *Antè Abanna* », qui signifie « *On ne veut pas, c'est tout* » en langue nationale Bambara. En effet, il était reproché au régime d'alors de ne pas suffisamment impliquer les acteurs politiques et ceux de la société civile. En 2019, lorsque le gouvernement en place décida de remettre la révision constitutionnelle au goût du jour, le Premier ministre, Soumeylou Boubeye Maïga, chargé par la présidence de ce projet, prit soin d'inviter les 11 membres du comité d'expert, chargés de cette révision à privilégier la participation et l'inclusivité les plus larges possibles. Il ajouta qu'après l'échec essuyé en 2017, le gouvernement avait opté, cette fois-là pour une démarche plus inclusive, et que des discussions avaient été entamées avec les partis politiques et les organisations de la société civile. De même, les recommandations du dialogue national inclusif, incluant une partie de l'opposition et de la société civile, ont porté sur la révision de la Constitution, néanmoins, avec des divergences sur la portée de ces réformes. Cette nouvelle tentative se solda aussi par un échec après des manifestations de rue ayant conduit à la démission du Premier ministre et de son gouvernement.

Aussi, la transmission et le partage d'information de manière transparente et inclusive sont des enjeux stratégiques durant cette transition. Toutes ces réformes se tiendront dans un contexte fortement polarisé, définis par une refonte des institutions, la persistance des violences intercommunautaires, le manque de présence de l'Etat dans le Nord et le Centre du pays et le manque de confiance entre la population et les institutions en charge de ces réformes. De plus, les leçons tirées des scrutins précédents indiquent aussi une tendance à la rupture du dialogue institutionnel et social lors de contentieux électoraux amenant à de fortes protestations populaires. Ce contexte indique donc un fort besoin d'adresser le déficit de communication stratégique au sein des institutions électorales mais aussi de renforcer les capacités des acteurs clés telles que les médias, le personnel électoral, les partis politiques et de promouvoir le rôle de la société civile, surtout les jeunes et les femmes, pour devenir une ressource pour la cohésion sociale durant cette période à travers un dialogue apaisé.

Les autorités de la transition ont en outre mis au centre de leurs priorités la lutte contre la corruption. La corruption a été et continue d'être considérée comme un obstacle majeur à la réalisation de la paix et des ODD au Mali. Le classement du Mali dans les indices de corruption basés sur des enquêtes d'opinions d'experts et de citoyens suggère un problème de corruption généralisée. Le Mali obtient une note de 30 sur 100 à l'indice de perception de la corruption 2020 de *Transparency International*<sup>6</sup> et les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale et de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine dressent un tableau similaire<sup>7</sup>. Le CREDD 2019-2023 reconnaît la corruption et l'accumulation illicite de richesses comme le maillon le plus faible de la gouvernance du pays et s'attaquer à ce problème est l'une des principales priorités de la charte de transition et du plan d'action du gouvernement de transition adopté en octobre 2020. Plusieurs structures<sup>8</sup> ont été mises en place pour prévenir et lutter contre ce fléau mais une étude réalisée récemment sur le dispositif malien de lutte contre la corruption<sup>9</sup> a mis en évidence le manque de coordination/coopération entre ces différentes institutions et la nécessité de renforcer le soutien aux institutions chargées de la répression qui n'ont pas reçu les mêmes appuis dont ont largement bénéficié certains des organes de contrôle. De nombreuses organisations de la société civile jouent aussi un rôle important dans la lutte contre la corruption en organisant des actions de sensibilisation, d'information et de plaidoyer. Ces actions sont néanmoins fragmentées et ont besoin d'être mieux coordonnées et renforcées pour en améliorer l'impact. L'action de la société civile sur ce sujet est cruciale car elle doit permettre de maintenir la pression sur les acteurs politiques afin que cette thématique ne soit pas un simple slogan mais qu'elle

<sup>6</sup> Sur une échelle de 0 (très corrompu) à 100 (très peu corrompu). Le Mali est classé 129<sup>ème</sup> sur 179 pays évalués.

<sup>7</sup> 33,7%, Indice de la corruption subie par les entreprises, BM 2016 ; 32,9/100, IIAG 2019 anti-corruption

<sup>8</sup> Notamment Le Bureau du vérificateur général (BVG), la Section des comptes de la Cour Suprême, l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) et la Cellule d'appui aux structures de contrôle de l'administration (CASCA)

<sup>9</sup> Rapport de la mission d'évaluation des dispositifs maliens de lutte contre la corruption et d'identification des besoins techniques et logistiques des acteurs chargés du traitement judiciaire des dossiers de corruption, PNUD, 3.2020.

porte à des mesures qui puissent effectivement contribuer à diminuer les risques de corruption au sein des établissements publics.

De plus, la transition a fait apparaître de nouvelles possibilités de faire avancer l'application de l'Accord de Paix de 2015. Pour la première fois, des représentants des groupes signataires ont rejoint le Gouvernement de transition et le Comité de suivi de l'Accord a repris ses réunions. Le gouvernement a réaffirmé la volonté des autorités de transition de mettre en œuvre l'Accord. Toutes les parties signataires ont convenu de revitaliser le cadre de concertation inter-malien. Ainsi, suite à la recommandation du Comité de suivi de l'Accord, les parties signataires se sont engagées à établir un plan révisé des mesures prioritaires à mettre en œuvre pendant la transition.

Le Gouvernement de transition envisage donc de relancer le dialogue avec tous les acteurs socio-politiques et initier les consultations avec les populations à la base sur les différentes réformes envisagées et la réorganisation territoriale, en vue de restaurer la confiance de tous les acteurs autour des différents processus ainsi que de renforcer la participation civique des groupes marginalisés, surtout les jeunes et les femmes, en restaurant la confiance entre les populations et les institutions nationales. Pour conduire ce vaste chantier que prévoit la feuille de route, les autorités de la Transition auront besoin d'expertises nécessaires aussi bien nationales qu'internationales pour fournir des analyses conjointes dans des domaines spécifiques et soutenir une programmation coordonnée de tous les acteurs et partenaires en appui à la transition.

Le présent Projet est initié pour apporter un paquet d'appuis multiformes aux autorités de la Transition et contribuer ainsi à asseoir les meilleures conditions possibles à la réussite de la Transition.

## **2. Description de l'action**

Le projet a été conçu pour aider les parties prenantes maliennes à mener à bien la période de transition ainsi que restaurer la confiance entre les populations et l'Etat. L'approche vise donc à créer un environnement propice à un processus de réforme institutionnel et électoral crédible. Pour se faire le projet vise de mettre en place des actions multiformes et complémentaires à différents niveaux :

- Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des organes et acteurs de la transition ainsi que du Comité de Suivi de l'Accord (CSA) à mener à bien le processus de réformes de manière inclusive et participative et à faire avancer la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger : ces organes sont un des maillons essentiels de la réussite du processus. Conclure des réformes majeures et achever un cycle électoral complet, dans la période de transition allouée, constitue un défi de taille étant donné la lenteur des réformes et surtout le manque de confiance des Maliens dans les autorités en charge des élections. Le projet compte relever ces défis en apportant un appui technique aux autorités de transition pour une mise en œuvre harmonisée de la Feuille de route de Transition et du Plan d'action Gouvernemental. Il compte aussi les appuyer afin d'assurer la participation effective et inclusive des couches sociales marginalisées, surtout les jeunes. Le projet appuiera en outre le CSA pour le suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la Réconciliation issu du processus d'Alger qui reste l'une des priorités de la Charte de la Transition.
- Renforcer la transparence du processus de transition : L'action visera à renforcer la crédibilité des informations sur le processus de transition et l'implication de la société civile, notamment sur les réformes institutionnelles et les élections, qui sont des éléments clés pour l'établissement d'un cadre apaisé et une meilleure appropriation du processus par les populations à travers la compréhension de leurs droits civiques et une sensibilisation accrue sur les questions de gouvernance, impunité, la lutte contre la corruption et démocratie. Pour se faire, les médias et autres professionnels de l'information sont incontournables, car ils ont un rôle important à jouer dans tout le processus de changement y compris la réconciliation et la cohésion sociale, la consolidation de la démocratie et le développement à travers la diffusion de messages positifs d'apaisement, d'engagement citoyen. Le projet appuiera en outre les organisations de la société civile afin qu'elles jouent un rôle actif dans le processus de transition et qu'elles s'assurent de sa

mise en œuvre inclusive et participative et en conformité avec le calendrier et les objectifs fixés par la charte de transition et le PAGT.

#### Théorie du changement

*Si les organes de la transition disposent des capacités nécessaires et le leadership solide pour piloter, coordonner et orienter les actions issues de la feuille de route de la transition à travers de l'expertises techniques nécessaires à tous les niveaux (national, régional et local)*

*Si les processus de révisions constitutionnelles intègrent les attentes de toutes les couches sociales en prenant en compte la diversité sociologique et des disparités territoriales et permettent une pleine expression des individus, des groupes d'individus et des minorités, notamment les femmes et les jeunes*

*Si les médias, les acteurs de la société civile ainsi que l'ensemble des forces vives de la Nation sont suffisamment formés et sensibilisés et participent aux différents processus de Transition,*

*Alors les organes de gestion de la transition au niveau national et régional seront efficaces et les populations mieux informées et plus engagées garantissant ainsi une transition réussie sur tous ces aspects (politique, sécuritaire et social)*

**L'objectif global de l'Action** est de contribuer à la mise en œuvre efficace, transparente et inclusive du processus de transition et de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

#### Les objectifs spécifiques sont :

- 1) Appuyer les organes et acteurs de la transition ainsi que le CSA afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre efficace, inclusive et transparente de la feuille de route de la transition, du plan d'action gouvernemental et de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en intégrant les attentes des populations, notamment les groupes vulnérables, les femmes, les jeunes et les minorités
- 2) Appuyer les acteurs de la société civile et les medias afin qu'ils puissent informer les populations et s'assurer de la mise en œuvre transparente, inclusive et participative du processus de transition et en conformité avec le calendrier et les objectifs fixés par le PAGT

**Objectif Spécifique 1 : Appuyer les organes et acteurs de la transition ainsi que le CSA afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre efficace, inclusive et transparente de la feuille de route de la transition, du plan d'action gouvernemental et de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en intégrant les attentes des populations, notamment les groupes vulnérables, les femmes, les jeunes et les minorités**

Cet objectif sera réalisé à travers les quatre produits suivants :

- 1.1 Les capacités techniques et logistiques des organes et acteurs de la transition sont renforcées afin de leur permettre d'assurer la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action gouvernemental de la transition
- 1.2 L'engagement des jeunes dans toutes les étapes du processus de transition, y compris le processus électoral, est renforcé, et leurs aspirations, dans leur diversité, sont entendues et prises en compte, dans les politiques institutionnelles et les décisions publiques
- 1.3 La compréhension et la participation active des populations maliennes aux processus de révision constitutionnelle, de réformes électorales et de réorganisation territoriale est renforcée notamment à travers des plans stratégiques de communication des autorités
- 1.4 Le CSA dispose des fonds suffisants pour permettre le paiement des indemnités des représentants des mouvements signataires de l'Accord pour assister aux réunions financées par cette action et pour continuer les travaux sur Bamako

### ***1.1 Les capacités techniques et logistiques des organes et acteurs de la transition sont renforcées afin de leur permettre d'assurer la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action gouvernemental de la transition***

Dans le cadre de ce produit, il s'agira de fournir un appui technique et logistique aux organes et acteurs étatiques de la transition. Cet appui sera décidé en tenant compte des besoins qui pourront apparaître dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action gouvernemental de la transition. Ils seront en outre identifiés sur la base du diagnostic participatif initial qui sera réalisé pour appréhender les capacités des organes de la transition pour la mise en œuvre de la feuille de route. Cet appui pourra notamment concerner certains ministères clés en charge de la mise en œuvre des réformes prévues dans le cadre du plan d'action gouvernemental de la transition (MATD et MRECRI) mais aussi le Conseil National de la transition (CNT) afin de le doter des capacités nécessaires à traiter et adopter les textes qui lui seront soumis (formation en légistique, sessions de sensibilisation sur les sujets clés en lien avec les réformes...). Cet appui concernera en outre le Comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques et institutionnelles (COS) mis en place récemment par le Premier Ministre et qui est chargé de définir le périmètre des réformes au regard du contexte et de la durée de la Transition. Il pourra également prendre en compte certaines institutions clés pour la réussite de la transition tel que la Cour Constitutionnelle dont les nouveaux membres ont été nommés en août dernier et nécessitent un renforcement technique. Plusieurs appuis ont déjà été identifiés suite aux échanges avec les différents organes de la transition. Il s'agit notamment d'appuis : à la CNT pour le renforcement des capacités des membres en légistique et sur des thématiques en lien avec la transition (lutte contre la corruption, réformes, situation sécuritaire, accord de paix et de réconciliation...) et pour l'organisation de consultations régionales sur les réformes ; au fonctionnement et à la tenue de consultations pour le COS ; de renforcement des capacités et d'appui aux consultations pour le MRECRI. Ces appuis seront précisés et discutés à l'occasion des réunions mensuelles du comité technique de suivi du projet dont la mise en place est prévue dans le cadre du point 4.

#### **Activités indicatives**

- Appui technique et logistique aux organes et acteurs de la Transition pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre des axes 2 (promotion de la bonne gouvernance), 4 (réformes politiques et institutionnelles) et 6 (organisations des élections générales) du plan d'action gouvernementale de la transition
- Déploiement d'une assistance technique auprès de certains Gouvernorats (notamment dans les régions de Kayes et Sikasso) pour une meilleure déclinaison de la feuille de route de la transition dans ces régions en tenant compte des spécificités locales.

### ***1.2. L'engagement des jeunes dans toutes les étapes du processus de transition, y compris le processus électoral, est renforcé, et leurs aspirations, dans leur diversité, sont entendues et prises en compte, dans les politiques institutionnelles et les décisions publiques***

Du 1er au 31 décembre 2020, le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) a lancé une opération d'enrôlement spécial dans le District de Bamako. Cette opération visait à collecter les données biométriques des jeunes de plus de 15 ans, inscrits dans la base de données du Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (RAVEC) mais qui n'ont ni photo ni empreintes digitales enregistrées dans le système. Les citoyens non encore inscrits dans le RAVEC ont également pu s'inscrire pour faciliter la production de fiches individuelles et leur inscription sur la liste électorale. Les résultats de ladite opération sont encore en cours de traitement au niveau de la délégation générale aux élections (DGE). Mais aux dires des responsables électoraux maliens, l'engouement des maliens pour cette opération était tel que le personnel dédié à cette tâche dans les centres d'état civil a été très vite débordé. Beaucoup de jeunes, après trois tentatives infructueuses, se sont découragés et ont arrêté de se présenter.

Après une première évaluation de la situation, les autorités maliennes ont consenti d'étendre cette opération dans toutes les autres régions du pays ainsi que dans les ambassades et consulats du Mali à l'étranger. Comme innovation, les autorités prévoient déployer sur le terrain environ trois cents agents de saisie supplémentaires accompagnés de trente superviseurs du 1er avril au 31 mai 2020 avec



possibilité de prorogation de la durée des opérations. Ces agents qui seront dotés de tablettes numériques feront partie des équipes mobiles qui iront au contact des jeunes et des populations dans les lieux publics et points des villes à forte densité de population.

Il convient de noter que ces opérations d'enrôlement des jeunes sont différentes de la révision annuelle des listes électorales (RALE) qui se déroule du 1er octobre au 31 décembre de chaque année<sup>10</sup>. En effet, du 1er au 31 octobre, la commission administrative procède à deux opérations majeures. D'abord, il y a l'inscription d'office (1) des électeurs potentiels de la base de données biométriques de l'état civil disposant de photos et d'empreinte digitales ; (2) de ceux qui, figurant dans la base de données biométriques de l'état civil avec leurs photos et leurs empreintes digitales, rempliront les conditions d'âge pour être électeurs ; (3) des personnes recensées à la suite d'un changement de domicile. Ensuite, il y a la radiation d'office (1) des électeurs décédés et rayés des cahiers de recensement et ceux inscrits indûment ou par erreur lors de la précédente révision, même si leur inscription n'a fait l'objet d'aucune réclamation ; (2) des électeurs condamnés à une peine entraînant l'incapacité électorale ; (3) des électeurs auxquels les tribunaux ont interdit le droit de voter, en application de la loi.

La faible participation des populations, notamment des jeunes, à ces deux opérations ainsi que le taux moyen de participation aux différents scrutins qui oscille entre 30 et 38% depuis 2013, dénote de la crise de confiance qui existe entre la jeunesse malienne et les institutions de la république, notamment celles en charge de l'organisation des élections. En effet, cette apathie électorale des jeunes qui préfèrent la rue que les urnes, alimente le sentiment que la politique est un jeu entre les élites excluant la majorité de la population constituée des jeunes.

Afin de contribuer à résoudre ce problème, le projet entend apporter un appui technique et financier au Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation (MATD) et au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), en vue d'assurer la mobilisation massive des jeunes dans toutes les étapes du processus électoral. Le projet prévoit d'organiser des activités socio-éducatives, culturelles, et sportives, itinérantes, permettant la mobilisation des jeunes sur l'ensemble du territoire ainsi que le développement d'outils digitaux innovants qui permettront de mieux sensibiliser et motiver les jeunes à s'enrôler. Il s'agira notamment d'organiser un trail itinérant, de course à pied en relais, dans les zones parcourues par le fleuve Niger, et les régions du Sud et de l'Ouest, impliquant les jeunes et les organisations de jeunesse, à travers le sport, et visant à : a) sensibiliser et promouvoir la participation des jeunes dans des dialogues thématiques sur les objectifs de développement durable, à chaque étape, b) collecter des recommandations concrètes sur le rôle des jeunes dans l'agenda pour la paix et dans la transition, dans chaque zone ciblée, et c) procéder à l'enrôlement spécial des jeunes dans les zones ciblées par le parcours itinérant, à toutes ses étapes, pendant une durée de deux semaines

Ensuite, le projet compte œuvrer avec les organisations de la société civile, y compris les organisations de jeunesse, et les médias, en appui au gouvernement, pour mobiliser les jeunes et les citoyens autour de ce processus. Cela se fera à travers une campagne de proximité et une campagne médiatique incluant la diffusion de messages clés à l'attention des jeunes, lors de l'activité itinérante de trail de la jeunesse au Mali.

#### **Activités indicatives**

- Organisation d'un trail itinérant, de course à pied en relais, dans les zones parcourues par le fleuve Niger, et les régions du Sud et de l'Ouest, impliquant les jeunes et les organisations de jeunesse, à travers le sport.
- Organisation d'une campagne de mobilisation, de sensibilisation et de proximité dans les toutes les Régions et le District de Bamako pendant toute la durée des opérations spéciales d'enrôlement.
- Recrutement, formation, contractualisation et déploiement sur l'étendue du territoire national et pour une durée de trois mois de cent cinquante (150) jeunes volontaires pour appuyer les équipes sur le terrain et assurer la gestion des nouveaux centres d'enrôlement. Ces jeunes se chargeront

également de l'animation des équipes mobiles qui seront déployées dans les communautés, les marchés et les autres points à forte concentration de populations.

- Réalisation d'une campagne médiatique (Production et impression de visuels (flyers, panneaux d'affichage en ville, posters), pour la diffusion de messages clés dans le cadre du processus d'enrôlement électoral).
- Activités de sensibilisation des jeunes en lien avec la mise en œuvre de la politique nationale de la Jeunesse

### ***1.3. La compréhension et la participation active des populations maliennes aux processus de révision constitutionnelle, de réformes électorales et de réorganisation territoriale est renforcée notamment à travers des plans stratégiques de communication des autorités***

Cette activité permettra d'informer et de sensibiliser les populations à la base sur les enjeux des différentes réformes envisagées et de recueillir leurs contributions en vue de rendre ces processus plus inclusifs possibles. Cette démarche permettra aux maliens de s'appropriier les dits processus, notamment la révision constitutionnelle, afin d'éviter la désinformation et d'éventuels blocages. Le projet envisage en outre de procéder à la vulgarisation de la nouvelle constitution et de la nouvelle loi électorale dès leur adoption.

#### **Activités indicatives**

- Appui à l'organisation de concertations inclusives avec toutes les forces vives dans chacune des régions du Mali en vue de recueillir leurs attentes dans le cadre de la révision constitutionnelle, la réforme du système électoral et le parachèvement du processus de réorganisation territoriale. Ces contributions seront compilées et les plus pertinentes prises en compte lors de l'élaboration de la nouvelle constitution, la nouvelle loi électorale et la réorganisation territoriale. Cette activité sera réalisée en partenariat avec le MATD et le ministère de la refondation de l'état.
- Appui à la reproduction et à la vulgarisation de la nouvelle Constitution, de la nouvelle loi électorale et de la nouvelle carte administrative issues des réformes et de la réorganisation territoriale après adoption par le CNT.

Le projet exploitera une collaboration avec l'*Institute for Democracy and Electoral Assistance* (IDEA) pour la mise en œuvre des activités.

### ***1.4. Le CSA dispose des fonds suffisants pour permettre le paiement des indemnités des représentants des mouvements signataires de l'Accord pour assister aux réunions financées par cette action et pour continuer les travaux sur Bamako***

Pour réaliser ce produit, il sera procédé à un suivi de l'effectivité de la participation des représentants des mouvements signataires de l'Accord ainsi que de l'état d'avancement des travaux du CSA. Les paiements par le PNUD des sommes nécessaires au versement des indemnités seront faites en conformité avec les règles et procédures du PNUD. Elles tiendront compte des avancées significatives dans les différents chapitres de négociation et seront effectués d'un commun accord entre le PNUD et la DUE en consultation avec le Secrétariat du Comité de Suivi de l'Accord (CSA).

#### **Activités indicatives :**

- Versement des sommes nécessaires au paiement des indemnités prévues par les statuts du CSA pour la participation des délégués de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et de la Plateforme au CSA et ses quatre sous-comités thématiques ;
- Suivi de la présence et participation des représentants des mouvements signataires (CMA et Plateforme) au CSA et ses quatre sous-comités thématiques ;

**Objectif Spécifique 2 : Appuyer les acteurs de la société civile et les médias afin qu'ils puissent informer les populations et s'assurer de la mise en œuvre transparente, inclusive et participative du processus de transition et en conformité avec le calendrier et les objectifs fixés par le PAGT**

Cet objectif sera réalisé à travers les deux produits suivants :

- 2.1. Les capacités des journalistes, bloggeurs, animateurs en matière de vérification et traitement de l'information et de production des émissions radios, articles, post sur des thématiques en lien avec la Transition sont renforcées.
- 2.2. Les capacités de la société civile à suivre activement l'avancement du processus de transition malien, y inclus les questions en lien avec la lutte contre la corruption et l'impunité, sont renforcées.

***2.1. Les capacités des journalistes, bloggeurs, animateurs en matière de vérification et traitement de l'information et de production des émissions radios, articles, post sur des thématiques en lien avec la Transition sont renforcées.***

Dans le cadre de ce produit, le projet prévoit de former les journalistes, bloggeurs et animateurs des radios communautaires afin qu'ils assurent une information pertinente et objective sur le processus de transition. Ces formations porteront notamment sur les règles de déontologie et l'identification et la lutte contre les fausses informations. Le projet prévoit en outre de fournir un appui technique et logistique à certains médias pour la réalisation d'émissions, articles et post en lien avec le processus de transition et ses thématiques prioritaires avec un focus sur celles appuyées dans le cadre de ce projet (monitoring de l'avancement du processus de transition, promotion de la bonne gouvernance, participation des jeunes et des femmes aux processus de réforme, concertation en lien avec le processus de réforme constitutionnelle et électorale). Cette couverture du processus de transition aura aussi pour objectif d'informer les populations sur le contenu et l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement afin de contribuer à rationaliser leurs attentes vis-à-vis de ce processus étant donné sa durée limitée.

Le projet ciblera les médias suivants : Studio Tamani et Doniblog qui devraient impliquer l'association des bloggeurs du Mali (ABM), Bembere, Joliba, Renouveau, kunafoni, kledu, Cherifla tv, Africable, et les radios communautaires. Le PNUD collabore déjà avec ces médias dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes. Un partenariat avec Doniblog, l'association des bloggeurs maliens est notamment en place afin de relayer les campagnes d'information et de sensibilisation du Système des Nations Unies au Mali. Une collaboration est en outre en cours avec 230 radios communautaires dans le cadre de la prévention et la prise en charge de la COVID-19 et avec studio Tamani pour les réalisations d'émissions en vue de donner la parole aux jeunes et leur permettre d'exprimer leurs attentes dans le cadre de la transition au Mali. Un partenariat avec l'Association des professionnels de la presse en ligne APPEL-Mali<sup>11</sup> sera en outre établi pour former et sensibiliser les journalistes de la presse numérique et la population malienne sur le processus de transition, mais aussi veiller au respect de l'éthique et de la déontologie journalistique, ainsi qu'à la professionnalisation du secteur de la presse en ligne,

**Activités indicatives**

- Formation de journalistes, bloggeurs et animateurs en traitement de l'information, règles de déontologie, identification et lutte contre les fake news, rôle du journaliste dans un contexte de crise et production d'émissions en lien avec la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance, la participation des femmes et des jeunes. Ces formations concerneront Doniblog, l'association des bloggeurs, les médias nationaux ciblés et les radios communautaires.
- Appui technique et logistique aux médias pour la production et la diffusion de contenu en lien avec la transition avec un focus sur la lutte contre la corruption, la participation des femmes et des jeunes au processus de réformes et sur les objectifs et l'état de mise en œuvre du plan d'action du gouvernement.
- Production de produits spécifiques aux femmes, aux jeunes, aux minorités.

---

<sup>11</sup> Cette Association est la faitière de la presse numérique au Mali regroupant environ 71 organes de médias en ligne (Presse Internet, Web Tv et Web Radio)

## ***2.2. Les capacités de la société civile à suivre activement l'avancement du processus de transition malien, y inclus les questions en lien avec la lutte contre la corruption et l'impunité, sont renforcées***

Dans le cadre de ce produit, le projet prévoit d'appuyer la participation active des organisations de la société civile au processus de transition à travers la mise en place d'un cadre de suivi commun de la transition. Ce cadre sera chargé d'assurer le suivi des recommandations incluses dans le document de « positionnement harmonisé de la société civile pour la refondation de l'état et une transition réussie au Mali ». Ce document a été élaboré suite à des consultations organisées sur tout le territoire national<sup>12</sup> et a été signé par les principales faitières des organisations de la société civile maliennes<sup>13</sup>. Le projet appuiera en outre la mise en place d'une plateforme en ligne qui regroupera l'ensemble des documents et assurera la visibilité des différentes initiatives de la société civile en lien avec la transition afin de renforcer la transparence et la participation de ce processus. Cette composante du projet sera mise en œuvre en partenariat avec l'organisation pour la réflexion, la formation, et l'éducation à la démocratie et le développement (ORFED) qui a accompagné l'élaboration du document de positionnement commun des PAGT et avec la fondation Tuwindi. Cette dernière sera en charge du développement et du suivi de la plateforme en ligne qui sera rattaché à un outil déjà existant (la plateforme Xensa) et permettra d'assurer une synergie et complémentarité entre le cadre de suivi qui a vocation à monitorer l'avancement de l'ensemble du processus de transition et l'observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali dont elle est membre qui focalise son attention sur les réformes en lien avec le processus électoral<sup>14</sup>.

Enfin, il est également prévu la mise en place d'une coalition d'organisations de la société civile (OSC) qui aura vocation à assurer un suivi spécifique concernant les engagements des autorités de la transition en matière de promotion de la bonne gouvernance. Cet appui s'inscrit spécifiquement dans le cadre de l'axe 2 du PAGT qui prévoit de promouvoir « l'esprit de vigilance et du contrôle citoyen par la formation des acteurs à la surveillance du bien public, au contrôle de l'exécution des budgets, à l'initiation à la dénonciation des biens mal acquis et les pratiques illicites dans la gestion publique<sup>15</sup> ».

La lutte contre la corruption est présentée depuis plusieurs années comme une priorité par les acteurs étatiques sans que des résultats concrets n'aient été obtenus. Afin d'éviter que les engagements des autorités de la transition sur ce sujet restent eux-aussi sans résultats, la coalition appuyée va maintenir une forte pression sur ces acteurs en recueillant les dénonciations de corruption des populations et en les transférant aux organes étatiques chargés de réprimer ce phénomène. Un suivi étroit sera réalisé quant au traitement de ces dossiers et des rapports réguliers seront présentés aux autorités de la transition afin de faire le point sur leur avancement et de questionner/renforcer leur volonté politique sur ce sujet.

Pour réaliser ces actions, le projet prévoit de recruter et former une OSC qui sera chargée de recevoir des dénonciations des populations en lien avec la corruption. Après une première analyse sommaire afin d'en vérifier la crédibilité, elles seront transmises aux acteurs étatiques compétents (inspection et pôle économique et financier auquel le PNUD fournit déjà un appui) et assureront un suivi du traitement de ces dossiers par ces institutions. Les données relatives à ces dénonciations seront en outre publiées en ligne en identifiant les localités et les administrations concernées par ces allégations. Enfin, certains dossiers plus emblématiques seront transmis aux journalistes d'investigation actuellement appuyés dans le cadre du projet d'Observatoire Citoyen Contre l'Impunité et pour la

<sup>12</sup> Dans le cadre d'un projet mise œuvre par l'organisation pour la réflexion, la formation, et l'éducation à la démocratie et le développement (ORFED) financé par la MINUSMA

<sup>13</sup> Conseil National de la société civile (CNSC), Forum des organisations de la société civile (FOSC), Coordination des organisations et associations féminines (CAFO) et Plateforme des femmes leaders.

<sup>14</sup> Cet observatoire regroupe la Fondation Tuwindi, Doniblog, et l'Association des Jeunes pour la citoyenneté active (AJCAD) et est financé par l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)

<sup>15</sup> Axe 2 du PAG, Point 2 relatif à la promotion de la citoyenneté et le civisme à travers l'éducation et la culture.

Redevabilité (OCCIPRE) financé par l'UE et mis en œuvre par la Fondation Tuwindi en partenariat avec Stichting Free Press Unlimited et Amnesty International Mali. Il va notamment permettre de développer une application téléphonique en lien avec la plateforme Kenekanko mise en place dans le cadre de ce projet qui permettra aux populations de soumettre leurs dénonciations qui seront traitées par l'équipe de juristes. Cette composante du projet sera mise en œuvre par une OSC en cours d'identification (pour la partie relative à la réception et l'analyse des dénonciations de corruption) et la fondation Tuwindi pour le développement de l'APP et de la plateforme en ligne. La composante relative aux journalistes d'investigation est déjà prise en charge par le projet OCCIPRE.

**Activités indicatives**

- Appui aux OSC pour la mise en place et le fonctionnement d'un cadre de suivi commun de l'avancement du processus de transition et la création d'une plateforme en ligne documentant cet avancement.
- Mise en place d'une coalition d'OSC chargée de monitorer la réalisation des priorités de l'axe 2 de la feuille de route de la transition relatif à la promotion de la bonne gouvernance

### 3. Durée et plan d'action indicatif pour la mise en œuvre de l'action

Durée : 30-24 mois

Démarrage : Les activités commenceront le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

N°	Activités indicatives	Année 1		Année 2				Année 3				
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
<b>Objectif Spécifique 1 : Appuyer les organes et acteurs de la transition ainsi que le CSA afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre efficace, inclusive et transparente de la feuille de route de la transition, du plan d'action gouvernemental et de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en intégrant les attentes des populations, notamment les groupes vulnérables, les femmes, les jeunes et les minorités</b>												
1.1	Appui technique et logistique aux organes et acteurs de la Transition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Déploiement d'une assistance technique auprès des gouvernorats de Sikasso et Kayes	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.2	Organisation d'un trail itinérant, de course à pied en relais, dans les zones parcourues par le fleuve Niger, et les régions du Sud et de l'Ouest	X	X	X								
	Organisation d'un trail itinérant, de course à pied en relais, dans les zones parcourues par le fleuve Niger, et les régions du Sud et de l'Ouest, impliquant les jeunes et les organisations de jeunesse, à travers le sport	X	X									
	Réalisation d'une campagne médiatique (Production et impression de visuels (flyers, panneaux d'affichage en ville, posters), pour la diffusion de messages clés dans le cadre du processus d' enrôlement électoral).	X	X									
	Activités de sensibilisation des jeunes en lien avec la politique nationale de la jeunesse						X	X	X	X	X	X
1.3	Appui à l'organisation de concertations inclusives avec toutes les forces vives dans chacune des régions du Mali en vue de recueillir leurs attentes dans le cadre de la révision constitutionnelle, la réforme du système électoral et le parachèvement du processus de réorganisation territoriale.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Appui à la reproduction et à la vulgarisation de la nouvelle Constitution, de la nouvelle loi électorale et de la nouvelle carte administrative issues des réformes et de la réorganisation territoriale après adoption par le CNT.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.4	Versement des sommes nécessaires au paiement des indemnités prévues par les statuts du CSA pour la participation des délégués de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) et de la Plateforme au CSA et ses quatre sous-	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme le tableau

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme le tableau

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

	comités thématiques ;										
	Suivi de la présence et participation des représentants des mouvements signataires (CMA et Plateforme) au CSA et ses quatre sous-comités thématiques	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Objectif Spécifique 2 : Appuyer les acteurs de la société civile et les médias afin qu'ils puissent informer les populations et s'assurer de la mise en œuvre transparente, inclusive et participative du processus de transition et en conformité avec le calendrier et les objectifs fixés par le PAGT</b>											
1.1	Formation de journalistes, bloggeurs et animateurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Appui technique et logistique aux médias pour la production et la diffusion de contenu en lien avec la transition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Production de produits spécifiques aux femmes, aux jeunes, aux minorités	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1.2	Appui aux OSC pour la mise en place et le fonctionnement d'un cadre de suivi commun de l'avancement du processus de transition et la création d'une plateforme en ligne documentant cet avancement.	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Mise en place d'une coalition d'OSC chargé de monitorer la réalisation des priorités de l'axe 2 de la feuille de route de la transition relatif à la promotion de la bonne gouvernance	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme le tableau

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

a mis en forme : Surlignage

#### 4. Méthodologie

Pour la mise en œuvre de ce projet, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec les organisations de la Société Civile (OSC), les médias et blogueurs, l'International IDEA et des réseaux des femmes et jeunes du Mali. Le choix des OSC est basé sur leurs expérience et capacités techniques spécifiques et par leur proximité des populations et leurs capacités de mobilisation et de sensibilisation.

Certaines activités prévues sont liées à des initiatives en cours ou planifiées pour lesquelles le PNUD a déjà acquis une expérience. C'est le cas notamment des activités en lien avec l'organisation de concertations et la mise en place d'un cadre de suivi des OSC. Les activités prévues dans le cadre des résultats 1 et 2 sont en outre en lien avec certains programmes du PNUD en cours de démarrage ce qui va en faciliter la pérennisation<sup>16</sup>. Les activités du produit 1.4 s'inscrivent d'ailleurs à la suite du projet d'appui au CSA financé par l'UE en cours de clôture.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'UE en appui aux efforts des autorités de la Transition. Il complétera l'appui de la Communauté internationale à la mise en œuvre de la Feuille de Route de la Transition. Il s'inscrit en outre dans le cadre des efforts conjoints des Nations Unies (SNU-MINUSMA) en appui au processus de transition et de la Stratégie Intégrée des Nations Unies d'appui à la transition en cours de finalisation.

##### Objectif spécifique 1

Dans le cadre du produit 1.1, le projet appuiera les différents organes et acteur de la transition. Il s'agira notamment de certains ministères clés (MATD et MRECRI) mais aussi du CNT, du COS, de la Cour Constitutionnelle et d'autres acteurs institutionnels qui seront identifiés durant la mise en œuvre du projet en fonction des besoins qui pourront émerger dans le cadre de la transition. Un diagnostic participatif sera réalisé au démarrage du projet qui permettra de recenser les attentes et identifier les besoins techniques des organes de la Transition. Plusieurs besoins ont déjà été exprimés notamment par le CNT, le COS et le MRECRI. Ils concernent principalement le renforcement de leurs capacités en lien avec leurs mandats dans la transition ainsi que l'appui technique et logistique à leur fonctionnement et à la réalisation de consultations sur l'ensemble du territoire national.

Pour les assistants techniques à déployer dans les régions de Kayes et Sikasso, des discussions auront lieu avec la Direction Générale de l'Administration du Territoire du MATD et les gouverneurs concernés afin de définir les fonctions spécifiques de ces personnels en lien avec la mise en œuvre du PAGT dans les régions. Le choix des régions (anciennes et nouvelles) ciblées et la finalisation des termes de référence seront faits en discussion avec le MATD et la DUE.

Dans le cadre du produit 1.2 ; le projet appuiera le MATD et le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour renforcer la mobilisation des jeunes en vue du processus électoral. Le projet prévoit également la participation de volontaires nationaux du Centre National pour la Promotion du Volontariat (CNPV) avec qui le PNUD collabore depuis plusieurs années. Les volontaires du CNPV sont présents sur toute l'étendue du territoire y compris dans les cercles et communes. Leur présence au sein des communautés et leurs connaissances des langues et des coutumes seront notamment des atouts pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation et de mobilisation.

Le projet préconise l'implication des réseaux des femmes, jeunes et organisation de la société civile du Mali dans la mise en œuvre des activités du projet y inclus le renforcement de leur capacité technique, opérationnelle et logistique pour qu'elles puissent être présentes dans la transition politique et dans les nouvelles institutions démocratiques qui seront établies.

---

<sup>16</sup> Résultat 1 avec le Programme d'appui à la stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'état de droit et Résultats 2 avec le programme d'appui aux réformes et au processus électoraux au Mali



Pour le soutien au CSA (produit 1.4), il s'agit de continuer l'appui déjà réalisé par le PNUD sur le financement de l'UE afin d'assurer son opérationnalisation.

## **Objectif spécifique 2**

En ce qui concerne le premier produit, la méthodologie du projet consiste à développer une stratégie d'information et de sensibilisation adaptées aux médias et blogueurs afin d'identifier, développer et produire des messages de sensibilisation afin d'encourager la participation et l'enrôlement des électeurs, et renforcer l'appropriation et contribution des populations aux priorités de la transition. Le projet travaillera en partenariat avec Studio Tamani, Doniblog et l'association des blogueurs du Mali et les formations viseront en outre ABM, Bembere, Joliba, Renouveau, kunafoni, kledu, Cherifla tv, Africable, et les radios communautaires. Le PNUD collabore déjà avec ces médias dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes. Un partenariat avec Doniblog, l'association des blogueurs maliens est notamment en place afin de relayer les campagnes d'information et de sensibilisation du Système des Nations Unies au Mali. Une collaboration est en outre en cours avec 230 radios communautaires dans le cadre de la prévention et la prise en charge de la COVID-19 et avec studio Tamani pour les réalisations d'émissions en vue de donner la parole aux jeunes et leur permettre d'exprimer leurs attentes dans le cadre de la transition au Mali.

Les initiatives visant à assurer la transparence du processus de transition<sup>17</sup> seront conduites en partenariat avec plusieurs acteurs : la fondation Tuwindi pour la mise en place de la plateforme en ligne - en s'appuyant sur la plateforme déjà mise en place dans le cadre du projet OCCIPRE. Les activités en lien avec la mise en place d'un cadre de suivi du processus de transition seront mises en œuvre avec l'organisation pour le Réflexion, la Formation et l'Éducation à la Démocratie et au Développement (ORFED) qui bénéficie déjà d'un financement à ce sujet dans le cadre d'un projet SNU-MINUSMA. En matière de lutte contre la corruption, les activités prévues visent à compléter certains dispositifs déjà en place<sup>18</sup> en mettant en place une capacité de traitement des dénonciations de corruption rapportées par les populations aux OSC afin de transmettre celles plus pertinentes aux organes de contrôle et de répression et aux réseaux de journalistes d'investigation de la plateforme OCCIPRE.

### **Cadre de gestion**

Le dispositif de gouvernance du projet sera constitué d'un **Comité de pilotage** présidé par le PNUD et composé des ministères clés concernés, de la MINUSMA, des représentants de l'UE, des représentants d'autres partenaires au développement qui pourraient être intéressés par les interventions du projet, etc. Il se réunira au moins 2 fois par an en Session ordinaire et si nécessaire sur convocation de son président. Son rôle est de donner les orientations stratégiques au projet, d'approuver le Plan de travail annuel, les rapports d'avancement et de veiller à la mise en œuvre des recommandations.

Un **Comité technique** de suivi sera mis en place composé des représentants de l'UE et du PNUD. Il se réunira au moins un fois par mois pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des activités et des réunions ad hoc pourront être convoquées en fonction des besoins. Ce comité pourra associer les différents acteurs étatiques appuyés par le projet en fonction des thématiques traitées durant les réunions. Un point de l'avancement du projet et des thématiques à traiter sera transmis en amont des réunions techniques.

### **Coûts du bureau du projet :**

La mise en œuvre du projet nécessitera la mobilisation de trois staffs avec les profils suivants :

- Un (01) Coordonnateur du projet (**100%**). Il sera chargé de coordonner et d'assurer la mise en œuvre des activités du projet

<sup>17</sup> Résultat et composante 2

<sup>18</sup> Notamment à travers les APP Kakofu, financé par USAID et la plateforme Kenekanko, financé par l'UE.

- Un (01) Spécialiste Suivi-Evaluation et communication (**100%**). Il sera chargé du suivi et évaluation, du renseignement des indicateurs, de la préparation des rapports et du suivi des activités de visibilité du projet.
- Un (01) Spécialiste Administratif et Financier (**100%**). Il sera chargé du suivi administratif et financier des activités du projet.
- Un (01) chargé de programme (**25%**). Il sera chargé d'encadrer et d'assurer la qualité de la mise en œuvre du projet. Cette fonction sera réalisée par les Conseiller Etat de droit du PNUD.

Le projet recrutera en outre des experts courts termes dans le cadre des activités prévues par les 2 résultats du projet.

Des couts additionnels sont prévus dans le budget pour couvrir certains frais liés au fonctionnement du projet : loyer, ordinateurs pour l'équipe projet, cout de communication, couts relatifs aux déplacements dans les régions...).

### ***Suivi et évaluation***

Le suivi et évaluation du projet sera assuré par le spécialiste Suivi évaluation et communication recruté dans le cadre du projet. Une matrice de suivi sera établie sur la base des indicateurs indiqués dans le cadre logique.

Des **rapports de progrès du projet** seront élaborés sur une base annuelle et partagés avec la délégation de l'UE. De même, un rapport final sera produit dans la phase de clôture du projet conformément aux dispositions de l'article 3 des Conditions générales (Annexe 2 de la convention de contribution entre l'UE et le PNUD).

Une **évaluation finale** sera effectuée. Elle aura pour objet d'exploiter les connaissances existantes et d'identifier les bonnes pratiques et les enseignements tirés. L'évaluation finale sera faite par des évaluateurs indépendants.

### ***Coordination et complémentarité des actions***

Dans le cadre des processus politiques en cours, outre les acteurs des Nations Unies (la MINUSMA, le PNUD et ONU-femmes), la majorité des partenaires techniques et financiers apportant une assistance technique ou/et financière, envisagent de travailler de manière intégrée, coordonnée et complémentaire, tout en conservant les avantages comparatifs de chaque entité, en vue de répondre, de façon cohérente et rationnelle aux demandes des autorités nationales. À titre d'exemple, dans le cadre du Basket-Fund, ONU-femmes aura le lead dans la mise en œuvre des activités liées à la participation et à l'engagement des femmes dans la transition politique.

Par ailleurs, sur la base d'un accord international de partenariat qui les lie, le PNUD, la MINUSMA, ONU-femmes et International IDEA apporteront un appui conjoint aux processus de révision constitutionnelle, de réorganisation territoriale et de réformes électorales. Cette complémentarité sera financière et technique.

La cartographie des appuis en appendice 2 a été élaborée dans le but d'identifier l'ensemble des acteurs intervenants dans les différentes composantes afin de créer de nouvelles synergies entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) et de renforcer celles déjà existantes. La coordination entre le projet d'appui au cycle électoral du PNUD (PACE) et le Royaume du Danemark dans le cadre de l'enrôlement des nouveaux majeurs est un exemple concret du type de complémentarité recherchée à travers la production de cette cartographie. En effet, les deux PTFs co-financent cette activité et tiennent des réunions techniques hebdomadaires pour s'assurer que les actions sur le terrain sont mises en œuvre conformément aux lignes budgétaires, au plan de travail conjointement validé et produisent les résultats escomptés.

Certaines activités du présent projet, notamment les consultations régionales dans le cadre des réformes constitutionnelles et électorales, sont complémentaires à celles prévues dans le cadre du projet conjoint PNUD-ONU Femmes MINUSMA d'appui aux réformes et aux élections.

En ce qui concerne les appuis au CNT, le cadre qui servait à assurer la coordination des PTF appuyant l'Assemblée Nationale est maintenant utilisé afin d'assurer la coordination des appuis au CNT.

#### Analyse des risques

Risques	Probabilité d'occurrence (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact du risque (élevé, moyen, bas)	Stratégie de gestion
Instabilité politique- Pressions politiques des partis politiques, institutions nationales, organisations politiques sur les organes de la transition et freinent leur fonctionnement efficace.	Elevé	Elevé	Mise en place d'un cadre d'échanges au niveau approprié : GEC-Gouvernement sur les objectifs de la transition, les difficultés de mise en œuvre et les actions idoines - Bons offices fournis par le MINUSMA et le soutien du GEC
Insécurité dans les régions empêchant la mise en œuvre des activités du projet	Elevé	Elevé	Renforcement des mécanismes de suivi et évaluation par les acteurs du développement, acteurs humanitaires et de la sécurité sur la situation sur le terrain.
Glissement de la période de transition en raison des difficultés financières, politiques ou sécuritaires	Elevé	Moyen	Echanges continu avec la société civile, les parties politiques et la communauté internationale sur les activités et enjeux de la transition politique
COVID 19	Elevé	Elevé	Application stricte des mesures barrières et des recommandations du gouvernement et de l'OMS

#### Approche genre

Le projet assurera une prise en compte du genre transversal dans toutes ses activités. Au Mali, les femmes sont les plus touchées par la situation de conflit qui les a exposées à toutes formes de violences. Cependant leur rôle dans la formulation des réponses aux problèmes engendrés par la crise reste très limité. Déjà les normes sociales et la division du travail confinent les femmes à des rôles de reproduction, ce qui les exclut des espaces de prise de décision publique. C'est ainsi que tout au long du processus de paix au Mali, l'inclusion des femmes n'a pas été une priorité et celles-ci ont été marginalisées pendant les négociations de paix et la mise en œuvre de l'accord de paix de 2015. Par ailleurs, même si les femmes maliennes sont souvent exclues des processus formels de prise de décision, elles sont très actives dans les associations et les réseaux au niveau local ainsi qu'au sein des ONG au niveau national. Ces organisations servent des objectifs différents selon le lieu et les besoins. Pendant la crise, les femmes se sont organisées pour faire pression sur les acteurs politiques et militaires afin de mettre fin au conflit et revenir à l'ordre constitutionnel. La période de transition politique constitue encore une nouvelle opportunité d'inclusion des femmes dans la formulation et la mise en œuvre des solutions aux problèmes du Pays. Même si sur les 25 ministères au gouvernement de la transition, il n'y a que 4 femmes et sur les 121 membres du Conseil National de la transition il n'y a que 28 femmes, la société civile malienne est majoritairement constituée par les femmes et est un acteur important pour le suivi des initiatives de la stabilisation politique au Pays. Ainsi il sera initié des cadres nationaux et régionaux comme des espaces pour assurer l'inclusion des femmes dans toutes les initiatives de la transition pour la consolidation de la paix au Mali. Des activités spécifiques visant les femmes seront en outre développées notamment dans le cadre des produits 1.2 et 1.3 du projet.

## 5. Visibilité

Le PNUD s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer une meilleure visibilité et lisibilité à l'action, et cela en conformité aux dispositions de l'article 11 de l'Accord-cadre Administratif et Financier entre UE-NU (FAFA) et l'article 8 des conditions générales de l'accord entre l'UE et le PNUD. Ainsi, un plan de communication et de visibilité a été élaboré dans l'Annexe 6 avec pour objectif d'établir les lignes directrices relatives à la visibilité de l'autorité contractante à sa satisfaction et des opérateurs. Ce plan devra considérer une série d'activités, telles que les conférences et communiqués de presse et la présence médiatique pour informer sur le travail du projet en collaboration avec les parties prenantes (journaux, radio, TV, internet, réseaux sociaux), des matériels écrits (dépliants, brochures, lettres d'information, publications), des bannières pour les événements publics (conférences, ateliers de formation, cérémonies), des articles promotionnels et des productions photographiques et audiovisuelles, etc.

La communication et visibilité seront mise en avant à travers des actions de visibilité opérationnelles et institutionnelles :

- **Visibilité opérationnelle** : au sein des régions ciblées par l'action, la visibilité sera assurée à tous les moments clés du projet sur les sites et lieux d'activités, que cela soit pendant les campagnes de sensibilisation et d'information (radio, affiches), pendant la tenue des ateliers (banderoles, affichages). A travers les tenues (flocage) des membres des équipes des organisations soumissionnaires, mais aussi, des équipes des acteurs de proximité, une visibilité sera assurée quotidiennement. La DUE sera en outre invitée à participer aux principales activités du projet.
- **Visibilité institutionnelle** : en lien avec les partenariats qui seront développés, mais aussi grâce aux études, aux publications des résultats, aux ateliers de restitution, et tables rondes organisées, la visibilité institutionnelle sera assurée tout au long du projet. Les résultats du projet seront valorisés auprès de l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques, nationaux et internationaux, durant l'entièreté de sa phase de mise en œuvre. Des produits spécifiques, notamment des capsules vidéo sur les principales activités réalisées, seront en outre produits et diffusés.

## 6. Durabilité de l'action

Pour assurer la durabilité du projet, le PNUD impliquera les acteurs concernés à toutes les étapes du processus tout en veillant à une appropriation nationale. Une stratégie de sortie (exit strategy) sera développée et qui précisera les activités à envisager dans le moindre détail.

## 7. Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification
<b>Objectif général</b>	Contribuer à la mise en œuvre efficace, transparente et inclusive du processus de transition et de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali		
<b>Objectifs spécifiques</b>	1. Appuyer les organes et acteurs de la transition ainsi que le CSA afin qu'ils puissent assurer la mise en œuvre efficace, inclusive et transparente de la feuille de route de la transition, du plan d'action gouvernemental et de l'Accord pour la Paix et la réconciliation issu du processus d'Alger en intégrant les attentes des populations, notamment les groupes vulnérables, les femmes, les jeunes et les minorités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 2 institutions/organes de la transition bénéficient d'un appui technique</li> <li>- Au moins 250,000 nouveaux jeunes (18-35 ans) dont 50% de femmes sont enrôlés sur les listes électorales d'ici à Décembre 2021.</li> <li>- Au moins 10 recommandations concrètes liées à l'inclusion des jeunes dans le processus de transition et de construction de la paix, accompagnées d'un calendrier d'actions, sont présentées aux autorités nationales compétentes, à l'issue des dialogues organisés par les organisations de jeunesse, en marge du grand trail de la jeunesse pour la paix.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport institutions/organes</li> <li>- Statistiques de la DGE et du MATD</li> <li>- Plan d'actions</li> </ul>
	2. Appuyer les acteurs de la société civile et les médias afin qu'ils puissent informer les populations et s'assurer de la mise en œuvre transparente, inclusive et participative du processus de transition et en conformité avec le calendrier et les objectifs fixés par le PAGT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2,5 millions de maliens informés en français et en langues locales sur des sujets en lien avec la lutte contre la corruption, la participation des femmes et des jeunes et la mise en œuvre du PAG</li> <li>- 3 réunions d'échanges entre le cadre de suivi des OSC et les autorités de la transition (ministère de la refondation de l'état, CNT...)</li> <li>- 500 dénonciations de corruption reçues par le consortium des OSC</li> <li>- 300,000 Euro versés au secrétariat du CSA pour assurer la tenue des réunions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports/émissions de médias en fonction de leur couverture/auditeurs respectifs</li> <li>- Rapport OSC/autorités de transition</li> <li>- Rapport plateforme en ligne</li> <li>- Rapports PNUD - CSA</li> </ul>
<b>Produits</b>	1.1. Les capacités techniques et logistiques des organes et acteurs de la transition sont renforcées afin de leur permettre d'assurer la mise en œuvre de la feuille de route et du plan d'action gouvernemental de la transition.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins deux AT déployés auprès des gouvernorats des régions de Kayes et de Sikasso ;</li> <li>- Au moins 100 personnels des institutions/organes de transition (dont 35% de femmes) ont bénéficié de formation/renforcement des capacités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des AT</li> <li>- Rapports des institutions/organes</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disponibilité d'équipements nécessaires au sein des organes/institutions pour la mise en œuvre de la feuille de route de la transition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités</li> </ul>
	1.2. L'engagement des jeunes dans toutes les étapes du processus de transition, y compris le processus électoral, est renforcé, et leurs aspirations, dans leur diversité, sont entendues et prises en compte, dans les politiques institutionnelles et les décisions publiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 150 Jeunes volontaires (dont 50% de femmes) sont déployé.e.s dans les 10 régions administratives du Mali pour appuyer la conduite du processus électoral, avant, pendant et après les élections, sur une période de 3 mois.</li> <li>- Au moins 2,000 jeunes (dont au moins 35% de femmes) participent au grand trail de la jeunesse pour la paix.</li> <li>- Au moins 15 OSC locales sont engagées et déployées pendant deux mois dans toutes les régions dans le cadre de la sensibilisation de la population à la base sur les enjeux de la révision de la Constitution, de la réforme du système électoral et de la réorganisation territoriale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme VNU/CNPV, termes de référence des volontaires</li> <li>- Plateforme d'enregistrement choisi pour l'activité (Jotform)</li> <li>- Rapports OSC</li> </ul>
	1.3. La compréhension et la participation active des populations maliennes aux processus de révision constitutionnelle, de réformes électorales et de réorganisation territoriale est renforcée notamment à travers des plans stratégiques de communication des autorités	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 12 ateliers de concertation avec toutes les forces vives et les acteurs politiques sont organisés sur l'étendue du pays en vue de recueillir leurs attentes dans le cadre de la révision constitutionnelle, la réforme du système électoral et le parachèvement du processus de réorganisation territoriale.</li> <li>- Au moins 25.000 exemplaires de la nouvelle Constitution, 25.000 exemplaires de la nouvelle loi électorale et 25.000 exemplaires de la nouvelle carte administrative du Mali sont produits et distribués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport ateliers</li> <li>- Documents disponibles</li> </ul>
	1.4. Le CSA dispose des fonds suffisants pour permettre le paiement des indemnités des représentants des mouvements signataires de l'Accord pour assister aux réunions financées par cette action et pour continuer les travaux sur Bamako	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% de réunions du CSA financées durant la période de l'action suite à l'accord de la DUE</li> <li>- 100% de réunions des sous-comités du CSA financées durant la période de l'action suite à l'accord de la DUE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport du PNUD</li> <li>- Compte rendu réunions CSA</li> <li>- Liste de présence des participants</li> </ul>
	2.1 Les capacités des journalistes, bloggeurs, animateurs en matière de vérification et traitement de l'information et de production des émissions radios, articles, post sur des thématiques en lien	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 émissions radios, télé, articles et posts en lien avec la corruption, la bonne gouvernance, la participation des femmes et des jeunes réalisées et diffusées</li> <li>- Au moins 100 journalistes (dont 35% de femmes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport/émissions/articles médias</li> </ul>

	avec la Transition sont renforcées	formé-e-s sur les techniques de recherche de l'information, la lutte contre les fake news et les techniques journalistiques	- Rapports de formation/listes de présence
	2.2 Les capacités de la société civile à suivre activement l'avancement du processus de transition malien, notamment sur les questions en lien avec la lutte contre la corruption et l'impunité, sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 10 réunions et initiatives du cadre de suivi de la société civile du processus de transition</li> <li>- 50 dénonciations traitées et transmises aux organes compétents</li> <li>- 30 articles d'investigation publiés sur des dossiers de corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport cadre de suivi/OSC</li> <li>- Rapport OSC/institutions étatiques</li> <li>- Articles publiés</li> </ul>

## Appendices

### Appendice 1 : Acteurs et parties prenantes

Acteurs institutionnels		
Acteurs	Description	Niveau de prise en compte
Les organes de la transition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernement de la transition : le gouvernement mis en place en juin 2021 comprend 25 ministères et 3 ministres délégués. Les deux ministères clés en lien avec les thématiques couvertes par ce projet sont le MATD et le MRECRI car ils sont identifiés dans le PAGT comme ayant le lead sur les processus de réformes sur les réformes politiques et institutionnelles. Le Ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des Réformes politiques et institutionnelles jouera aussi un rôle important en lien avec ce projet. Il semble néanmoins avoir des visions discordantes sur la portée de ces réformes (très circonscrites pour le MATD, très étendues (« refondation de l'Etat ») pour le MRECRI). Leur rôle par rapport au COS nouvellement institué devra en outre être clarifié au fur et à mesure de l'avancement du processus de transition</li> <li>- Conseil national de Transition (CNT) : c'est l'organe législatif de la Transition. Il est composé de 121 membres répartis entre les Forces de Défense et de Sécurité, les partis et regroupements politiques, les organisations de la société civile, les centrales syndicales, les ordres professionnels, les Maliens établis à l'extérieur, les Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger et les autorités traditionnelles et coutumières. Sa composition et l'assignation de sa présence à un militaire, ex-membre du CNSP, a fait l'objet de beaucoup de contestations de la part de certains partis et mouvements politiques (notamment le M5-RFP).</li> <li>- Comité d'orientation stratégique sur les réformes politiques et institutionnelles : Ce comité est composé de 50 personnalités, issues de la classe politique, de l'université, de la société civile, du secteur privé, des syndicats et des légitimités traditionnelles et religieuses et il a pour mission d'appuyer le Premier ministre dans la conduite des réformes politiques et institutionnelles. Il est composé de trois groupes thématiques : réorganisation territoriale et régionalisation; cadre électoral»; «Réforme constitutionnelle». Le MATD et le MRECI sont associés au travail de ce comité.</li> </ul>	Les organes de la transition sont directement pris en compte par ce projet, notamment dans le cadre des produits 1.1, 1.2 et 1.3 de l'OS 1
Cour constitutionnelle	La Cour constitutionnelle va jouer un rôle important dans le processus de transition. Elle a en effet pour mission de veiller à la régularité des élections présidentielles, législatives et des opérations de référendum dont elle proclame les résultats. A ce titre, elle avait joué un rôle déterminant dans le déclenchement de la crise qui a porté au coup d'état d'août 2020 en invalidant une partie des résultats des élections législatives en faveur de la majorité de l'ancien président IBK. Suite à cette crise, sa	La cour constitutionnelle pourra être prise en compte dans le cadre du produit 1.1 de l'OS 1



	composition a été modifiée en août 2020 et celle-ci fait l'objet de contestation de la part de certaines organisations de la société civile.	
Les organes de gestion des élections	Trois organes (le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation – MATD, la Délégation générale aux élections – DGE et la Commission électorale nationale indépendante – CENI) avec différentes compétences assurent l'organisation des élections au Mali. Toutefois, les Autorités de la Transition ont mis fin aux mandats des 15 membres de la CENI à travers un décret signé le 02 février 2020. La mise en place d'un organe unique et indépendant de gestion de l'ensemble du processus électoral, l'une des recommandations majeures du Dialogue national inclusif de décembre 2019, est fortement réclamée par les partis politiques et la société civile qui le considèrent comme un élément essentiel pour le rétablissement de la confiance vis-à-vis du processus électoral. Toutefois le Premier Ministre lors de la présentation du Plan d'action du gouvernement de transition (PAGT) au CNT a déclaré que les délais impartis à la transition étaient trop courts pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un tel organe. Cette prise de position suscite beaucoup d'interrogations et alimente les suspicions de la classe politique au vu de la dissolution de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) le 2 février 2021. Les concertations entre le gouvernement de transition et les acteurs politiques et sociaux se poursuivent afin de s'accorder de manière consensuelle sur les réformes pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre des élections.	Ces organes seront pris en compte dans le cadre des produits 1.2 et 1.3 de l'OS1
Les organes de lutte contre la corruption et l'impunité	Depuis les années 80, le Mali a mis en place une multitude de structures chargés de prévenir et lutter contre la corruption. Il s'agit notamment du Bureau du vérificateur général (BVG), la Section des comptes de la Cour Suprême, l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite (OCLEI), la Cellule nationale de traitement des informations financières (CENTIF) et la Cellule d'appui aux structures de contrôle de l'administration (CASCA) ainsi que du pôle économique et financier (PEF) qui est compétent pour les infractions liées à la corruption et le pôle judiciaire spécialisé en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale qui est compétent pour les affaires de blanchiment d'argent <sup>19</sup> . Certaines structures, notamment celles judiciaires, nécessitent d'être renforcées et une meilleure coordination et coopération doit être mises en place pour en améliorer l'efficacité.	Ces organes seront pris en compte dans le cadre du produit 2.2. de l'OS 2
Le comité de suivi de l'Accord	Le Comité de Suivi de l'Accord (CSA) prend naissance dans le chapitre 19 de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali. Selon l'Article 57 de l'Accord : « les parties conviennent de la création, dès la signature de l'Accord, d'un Comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (CSA) ». Le même Chapitre 19 de l'Accord, en son article 62 dispose que le	Le CSA est pris en compte dans le cadre du produit 1.4 de l'OS 1

<sup>19</sup> Une révision de la législation relative aux institutions de répression est d'ailleurs en cours qui devrait permettre de renforcer et de simplifier ce dispositif. Voir l'avant-projet de loi sur le parquet national économique et financier ; projets de révision du code pénale et de procédure pénale.

	<p>CSA met en place quatre sous-comités couvrant les thématiques suivantes : « questions politiques et institutionnelles » ; « défense et sécurité », « développement économique, social et culturel », et « réconciliation, justice et questions humanitaires ». Le CSA, dont le siège se trouve à Bamako, est composé de représentants du Gouvernement du Mali, des mouvements signataires de l'Accord et de la Médiation, c'est-à-dire l'Algérie en tant que Chef de file, le Burkina-Faso, la Mauritanie, le Niger, le Tchad, le Nigeria, la CEDEAO, les Nations Unies, l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'Union Africaine et l'Union Européenne. La France, la Russie, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon (P5) font aussi partie de la Médiation Internationale et participent activement au Comité de Suivi de l'Accord. L'Algérie, qui préside le CSA, a désigné l'Ambassadeur Ahmed Boutache comme Président depuis novembre 2016. La MINUSMA dirige le Secrétariat du CSA. L'Union Européenne est représentée au sein de la Médiation Internationale par son Représentant Spécial pour le Sahel (RSUE) et par la Délégation de l'Union Européenne au Mali.</p>	
--	--	--

<b>Acteurs non institutionnels et groupes sociaux</b>		
<b>Acteurs</b>	<b>Description</b>	<b>Niveau de prise en compte</b>
Les femmes	La participation politique et publique des femmes reste marginale au Mali, et cela malgré la prohibition de la discrimination, l'existence de politiques et programmes étatiques pour la promotion du genre, de nombreux plaidoyers des associations de la société civile et une grande importance accordée par la communauté internationale à la prise en compte de l'aspect genre. Cependant, en 2015, le gouvernement a pris des mesures temporaires spéciales pour corriger la sous-représentation des femmes aux postes de décision, mais les effets de ces mesures sont encore très timides. La sous-représentation des femmes dans les instances de décision et l'exclusion des femmes de la prise de décisions, ne profite pas à la démocratie malienne.	Les femmes sont prises en compte de manière transversale dans l'ensemble des produits des deux OS
La jeunesse	La sous-représentation des jeunes (18-24 ans) qui constituent seulement 11 % des inscrits dans le processus électoral est une faiblesse très marquée. Selon les données de la DGE, environ un million de jeunes (ce qui représente environ 12 % du total des inscrits) ne sont pas inclus dans le fichier électoral. Si des mesures ne sont pas prises pour permettre à tous ces jeunes privés de jouir pleinement de leurs droits civiques, en tant qu'électeurs, mais aussi candidats, ils choisiront la rue pour exprimer leurs opinions politiques, comme ce fut le cas avec les manifestations déclenchées en juin 2020 ayant conduit à la chute du président IBK et de son régime le 18 août 2020. Le Mali entama ainsi, une Transition politique de 18 mois, qui lui offre une nouvelle opportunité d'engager les bases de véritables réformes politiques, institutionnelles	Les jeunes sont pris en compte de manière transversale dans l'ensemble des produits des deux OS
La société civile	La société civile malienne est dynamique mais très fragmentée. Plusieurs faitières existent - notamment le Conseil National de la société civile (CNSC), Forum des organisations de la société civile (FOSC), Coordination des organisations et associations féminines (CAFO), la Plateforme des femmes leaders et le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) – mais elles souffrent de problème de gouvernance interne et ont de fortes difficultés à collaborer ensemble. Leur contribution à la mise en œuvre du processus de transition est néanmoins fondamentale afin d'en assurer l'inclusivité. Plusieurs de ces faitières sont d'ailleurs représentées dans les organes de la transition (notamment le COS et le CNT). En matière de lutte contre la corruption, plusieurs OSC et coalition d'OSC ont vu le jour ces dernières années. Les actions de ces OSC sont néanmoins fragmentées et ont besoin d'être mieux coordonnées et renforcées pour en améliorer l'impact.	La société civile sera associée aux activités des produits 1.2 1.3 et 1.5 de l'OS 1 ainsi que dans le cadre du produit 2.2 de l'OS 2 qui lui est dédié.
Les partis politiques	Depuis la Constitution de 1992, le Mali compte une pléthore de partis politiques, deux cents dix-neuf (219) au total, dont le déficit de fonctionnement démocratique interne est toujours patent. L'ouverture au multipartisme au Mali est entachée par des formations politiques dont les pratiques sont proches de celles du parti unique (faible alternance au niveau des présidents de parti, peu de prise en compte de l'avis des militants) (Cissé, 2006 ; Hugué, 2012). De même, la multiplication des	Les partis politiques seront des bénéficiaires indirects des activités du projet, notamment des produits 1.2 et 1.3.

	<p>partis traduit davantage des conflits de personnes que des projets de société concurrents portés par des formations différentes ; le nomadisme des élus est devenu banal. La culture du marchandage et du chantage politiques est ainsi devenue un agenda politique très prisé de quelques hommes politiques qui, pour certains ont une plus forte capacité de mobilisation dans les rues que dans les urnes. Un sondage publié en juillet 2020 par le réseau de chercheurs panafricain indépendant <i>Afrobarometer</i><sup>20</sup> indique que les partis politiques au Mali font l'objet d'un large discrédit et que l'indice de confiance des populations envers les partis d'opposition était de 37%. Dans ce même sondage, ce sont les chefs traditionnels, les forces de sécurité et les leaders religieux qui bénéficient de l'indice de confiance le plus élevé (respectivement 83 %, 82 % et 78 %). Un programme de renforcement des capacités à l'attention des leaders politiques contribuerait à faire avancer la culture démocratique et prévenir les risques de conflits.</p> <p>Le projet est une réponse à la marginalisation politique des jeunes, notamment au sein des partis politiques et l'ensemble des instances politiques et institutionnelles. Et pourtant, une implication plus accrue des jeunes dans le processus électoral et le développement de leur leadership politique pourraient constituer une valeur ajoutée à la dynamisation de la démocratie, au moment où le Mali (en proie à diverses crises) s'engage dans une phase de transition incertaine, et de mise en œuvre effective de la décentralisation. Le projet devrait catalyser l'émergence d'une masse critique de jeunes électeurs, issus de toutes les régions du pays, portés par une vision nouvelle, qui impacteraient positivement le fonctionnement des partis politiques, le jeu démocratique, et les politiques publiques nationale et locale, de sorte à pacifier les rapports sociaux et politiques. La réalisation de cette finalité suppose l'atteinte des objectifs intermédiaires : l'enrôlement massif des nouveaux majeurs, la réformation des cadres légaux et de politiques publiques pour les rendre incitatifs, la structuration et la mise en synergie des groupes de jeunes, la maîtrise par les jeunes leaders, des contraintes structurelles à leur leadership ainsi qu'à l'accroissement de leur influence au sein des partis politiques et la société malienne en général.</p>	
Les médias	Ce sont des professionnels des médias traditionnel (Radio, Télévision, Presse) et des professionnels de la presse numériques, des Bloggeurs, et utilisateurs des réseaux sociaux avec une formation	Les médias seront associés aux activités des produits 1.2 et 1.3

<sup>20</sup> Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, la gouvernance, et la qualité de vie

	<p>adéquates ou pas. Certains travaillent dans la fonction publique (Chargés de communication des Ministères), d'autres exercent dans les organes de la presse privés tandis que d'autres sont promoteurs de Blogs, de pages d'information Facebook ou d'autres plateformes d'informations en ligne.</p> <p>Les journalistes sont des faiseurs d'opinions et les principaux vecteurs des bonnes ou fausses informations selon les lignes éditoriales et les positionnements idéologiques. Jusqu'ici, très peu d'actions spécifiques au processus de transition auprès des médias ont été menées. Si les journalistes s'approprient la mise en œuvre de la feuille de route, ils peuvent être de très bons alliés dans la vulgarisation auprès des populations. A contrario, si les journalistes ne sont pas suffisamment informés sur le contenu et l'état de mise en œuvre, ils peuvent constituer des obstacles et des éléments perturbateurs à travers la diffusion des fausses informations, il est donc opportun de mener des actions spécifiques avec eux tout au long de la mise en œuvre du Projet.</p>	<p>de l'OS 1 ainsi que dans le cadre du produit 2.1 et 2.3 de l'OS 2 qui leur est dédié.</p>
--	---	--

Appendice 2 : Cartographie des appuis prévus par les PTFs dans le cadre de l'appui au processus de transition

<b>PTFs (08):</b>		MINUSMA, ONU-Femmes, Union Européenne, USAID, International IDEA, PNUD (Suède, Canada, Norvège, Espagne, UE, Luxembourg), Danemark, DDC		
<b>Partenaires de mise en œuvre</b>		MINUSMA, PNUD, MATD (Ambassade du Danemark), REFAMP (ONU Femmes), NDI (USAID et DDC), Créatives (USAID), COCEM (USAID), REJEFPO (USAID), CMDID (USAID), Internews (USAID), POCIM (UE), FAMOC, National Democratic Institute (NDI)		
No	Composantes	PTF	Types d'appuis	Observations
1	Révision constitutionnelle	MINUSMA	Technique	Sur la base d'un accord international de partenariat qui les lie, le PNUD, la MINUSMA et ONU-femmes et International IDEA apporteront un appui conjoint
		PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)	Technique et financier	
		ONU-Femmes	Technique	
		International IDEA	Technique et financier	
		USAID/DDC	Technique et Financier	
		Tony Blair Institute	Technique et financier	
2	Réorganisation territoriale	MINUSMA	Technique	Sur la base d'un accord international de partenariat qui les lie, le PNUD, la MINUSMA et ONU-femmes et International IDEA apporteront un appui conjoint
		PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)	Technique et financier	
		ONU-Femmes	Technique	
		International IDEA	Technique et financier	
		Tony Blair Institute	Technique et financier	
3	Réformes électorales	MINUSMA	Technique	Sur la base d'un accord international de partenariat qui les lie, le PNUD, la MINUSMA et ONU-femmes et International IDEA apporteront un appui conjoint
		PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)	Technique et financier	
		ONU-Femmes	Technique	
		International IDEA	Technique et financier	

		<b>USAID/DDC</b>	Technique et financier	
		<b>Tony Blair Institute</b>	Technique et financier	
4	<b>Enrôlement sur le fichier électorale</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Technique et financier	Le PNUD et le Royaume du Danemark coordonnent leur appui à cette activité
		<b>Royaume du Danemark</b>	Financier	
		<b>USAID/DDC</b>	Technique et financier	
5	<b>Appui à l'organisation des scrutins</b>	<b>MINUSMA</b>	Appui technique, logistique et sécuritaire	La MINUSMA et le PNUD apportent un appui coordonné dans le cadre de cette composante
		<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
6	<b>Traitement des résultats et contentieux électoral</b>	<b>MINUSMA</b>	Appui technique et mise a disposition d'un logiciel de traitement rapide des résultats	La MINUSMA et le PNUD apportent un appui coordonné dans le cadre de cette composante
		<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier (prise en charge de la mise en place d'une architecture visant la publication des résultats BV par BV)	
		<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
7	<b>Promotion du Genre</b>	<b>MINUSMA</b>	Appui technique et financier	La MINUSMA, ONU-femmes et le PNUD apportent un appui coordonné dans le cadre de cette composante
		<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>ONU-Femmes</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID DDC</b>	Appui technique	
8	<b>Prevention des conflits liés aux élections</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID</b>	Appui technique et financier	

		<b>Danemark (FAMOC)</b>	Appui technique et financier	
9	<b>Sensibilisation et mobilisation des citoyens et électeurs</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID DDC</b>	Appui technique	
		<b>MINUSMA</b>	Appui technique et financier	
		<b>Danemark (FAMOC)</b>	Appui technique et financier	
10	<b>Appui aux OSC</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID (NDI)</b>	Appui technique et financier	
		<b>Danemark (FAMOC)</b>	Appui technique et financier	
11	<b>Appui aux partis politiques</b>	<b>USAID (NDI)</b>	Appui technique et financier	
		<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique	
12	<b>Prévention de la propagation du COVID-19 durant les différents processus</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
13	<b>Appui aux medias</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
14	<b>Appui aux jeunes</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	
		<b>USAID/DDC</b>	Appui technique et financier	
15	<b>Formations (renforcement des capacités des</b>	<b>PNUD (Basket-Fund: UE, Suède, Canada, Norvège, Espagne, Luxembourg)</b>	Appui technique et financier	



	<b>responsables et agents électoraux)</b>	<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
16	<b>Observation électorale</b>	<b>USAID</b>	Appui technique et financier	
		<b>UE</b>	Appui technique et financier	
		<b>Danemark ( FAMOC)</b>	Appui technique et financier	
17	<b>Appui au CNT</b>	<b>MINUSMA</b>	Appui technique et financier	
		<b>NDI</b>	Appui technique et financier	
		<b>ONU Femmes</b>	Appui technique et financier	